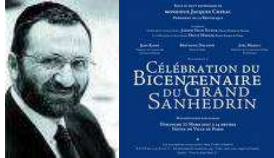


AU SOMMAIRE DU **YEROUCHALMI** ® N°47

1. Les Juifs et la France par le Grand Rabbin Bernheim (p1et 2)

Discours pour les 200 ans du Sanhédrin adaptation et notes : Yerouchalmi, yerouchalmi@club.fr



Une commémoration conduit à s'interroger sur le chemin parcouru, sur ce qui persiste et sur ce qui a changé. N'a-t-on pas l'impression que la situation de la communauté juive française d'aujourd'hui a, depuis deux siècles, changé du tout au tout ? Le Grand Rabbin Bernheim analyse ces deux siècles écoulés.

2. Terre sans Peuple et Peuple sans Terre ?



« Une Terre sans peuple pour un peuple sans terre » : les antisionistes y voient l'injustice du Sionisme percevant une Palestine quasi-inhabitée à leur arrivée et niant l'existence d'une culture locale. Cette phrase d'origine évangélique vers 1840 et qui s'est répandue au 20^{ème} siècle ne fait pas partie du répertoire sioniste. Analyse...

3. Kosovo, juifs et chrétiens



Les Juifs ont toutes les raisons de croire en la justesse de la cause kosovare. La propagande a été unilatérale: l'Europe applaudit, la France soutient et nos alliés américains, hélas, ont porté à bout de bras cette indépendance. Certains seront donc surpris de notre défiance. En voici les raisons de diverses natures.

4. La Pologne et ses juifs



Après 9 siècles d'accueil des juifs mais face à son rôle négatif envers eux dans et après la Shoah, le travail de mémoire a enfin démarré en Pologne. Contexte, tentatives, perspectives...

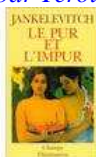
5. « Le père des Nations » : Abraham, adapté du Rav Kook et décrypté



Le Rav Kook analyse à partir des significations des lettres du nom d'Abraham, son impact sur l'humanité. C'est un très large programme qu'il voit assigner par D.ieu à Abraham. Cette mission inclut les deux autres grandes religions monothéistes, réinscrites dans le programme divin assigné à l'humanité via Abraham ;

6. Le Pur et l'Impur dans la Thora

adapté par Yerouchalmi du Rav Yehochoua Dufour (auteur du Lev Gompers) – Modia

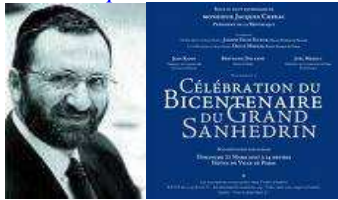


Comment comprendre les si mystérieuses acceptions juives de « pur » et « d'impur », si différentes de notre intuition ou de la perception de philosophes comme Jankélévitch. Le Rav Yehochoua Dufour illustre leur lien avec les processus de vie ainsi que la dimension éthique des lois qui s'y rapportent. Passionnant.



1a. Les Juifs et la France par le Grand Rabbin Bernheim (p 1/2)

Discours pour les 200 ans du Sanhédrin (adaptation et notes : Yerouchalmi, yerouchalmi@club.fr)



Une commémoration conduit à s'interroger sur le chemin parcouru, sur ce qui persiste et sur ce qui a changé. N'a-t-on pas l'impression que la situation de la communauté juive française d'aujourd'hui a, depuis deux siècles, changé du tout au tout ? yerouchalmi@club.fr

Lors de la création du Sanhédrin, on était dans un rapport de forces entre l'État impérial et fort face aux débris de l'antique «Nation» juive avec ses quarante mille âmes exténuées : communautés «portugaises» et comtadines en voie d'assimilation, chétive communauté parisienne hétérogène et surtout communautés alsaciennes préservant la Loi juive, mais socialement quasi-médiévales. Dans leurs questionnaires, les juristes de Napoléon avaient voulu mettre à l'épreuve les notables juifs concernant leur appartenance nationale, afin de leur conférer un plein statut civique dont ils avaient été jusque là exclus malgré leur vieille présence nationale.

Ainsi, la première «question» leur demandait-elle s'ils étaient encore polygames, la cinquième question, s'ils devaient haïr les chrétiens! On ne vérifiait *in fine* que leur conformité aux sentiments nationaux et leur engagement à s'y tenir. Notables et Rabbins y «répondaient» avec intelligence et conformément aux attentes du pouvoir, sous forme d'injonctions en théâtralisant les séances fondatrices du Grand Sanhédrin. L'antipathie qu'on a prêtée à Napoléon ou le seul problème social qui ne sera pas réglé avant longtemps (l'usure), n'empêchèrent pas l'inéluctable intégration des juifs. En effet, la Révolution ou l'Empire ne pouvaient tolérer d'exceptions au principe d'égalité, à l'exception des restrictions temporaires du «décret infâme» de 1808.

Notables et Rabbins vont néanmoins consentir à un abandon des prérogatives du droit juif en matière «politique», de toute façon, condamnées par le nouveau droit impérial. Pour justifier leur adhésion aux principes nationaux, les Rabbins s'efforcent de faire référence explicite à des sources bibliques ou talmudiques, quitte à se placer dans des cas limites pour le problème posé. Ainsi, pour la sixième question - l'obligation de prier pour les autorités - invoquent-ils le principe halakhique de «la loi du pays est la loi». De même pour les tolérances en temps de guerre, ou la distinction entre monothéiste et idolâtre, se réfèrent-ils aux jurisprudences médiévales aux fins purement pratiques pour permettre des relations commerciales, ainsi que sur les lois 'noahides'. Cependant, en matière «religieuse», ils résistent en répondant, à l'unisson et avec habileté, à la question sur les mariages mixtes, qu'à défaut d'empêcher un mariage civil, la Synagogue ne saurait être en mesure de l'approuver.

Notables et Rabbins avaient ainsi réussi à prendre position sans faire plier le judaïsme devant la Nation, mais en entérinant halakhiquement la situation de fait qu'une puissance irrésistible lui imposait. De même, avaient-ils entériné la réduction inévitable du judaïsme à la sphère du «religieux», dans laquelle ils ne cédaient rien.

Cette situation n'est plus : la France triomphante ne surplombe plus les Juifs, ils ne sont plus regardés comme de bizarres fossiles à 'eurocompatibilité' incertaine. Les juifs de moins vieille souche sont autant «gaulois» que d'autres citoyens, car être le petit-fils de parents français, c'est aujourd'hui, presque être un Français de souche.

La composante juive participe désormais à l'histoire du pays, avec ses grands hommes, savants, écrivains, entrepreneurs, politiciens et ses combattants des guerres - de Napoléon (mille médaillés juifs) à la dernière -. La France, son histoire, ses usages leur sont familiers; son école, sa culture et sa civilisation, sa langue les ont formés et vivent en eux. Ils participent avec dynamisme à son tissu économique, à sa vie intellectuelle et n'ont plus à faire leurs preuves. Les soubresauts de l'histoire de France, à l'occasion desquels leur appartenance fut remise en cause, sont des points centraux de sa mémoire (affaire Dreyfus, antisémitisme, Vichy, décolonisation suivie du déracinement des communautés maghrébines). Mesurons avec satisfaction le chemin parcouru !

Cependant, cet agréable sentiment cède à celui d'une étrangeté sans remède. Par son arrivée récente la plupart de la communauté d'aujourd'hui se relie davantage à sa mémoire, plus proche des pogroms et des dictatures de l'Europe, de sa Shoah; ou de sa sujétion en pays d'Islam. Par ailleurs, les juifs ne pourraient se définir dans les termes du vieux questionnaire impérial : «concourir par toutes ses facultés au bonheur de ses concitoyens, ... au travail regardé comme favorable aux bonnes moeurs». Comme pour leurs concitoyens non juifs, leur discours est plus individualiste et l'idée de «mourir pour la patrie» est vite devenue problématique. Le droit qui fonde la nationalité est le «droit du sol» qui a remplacé celui du sang (figure d'une histoire longuement partagée avec ses valeurs communes). L'espace spirituel lui aussi a changé avec la remise en cause radicale de cette laïcité singulière qui s'accommodait sous Napoléon de ce que le catholicisme fût défini comme la religion de la majorité des Français. La société a de nos jours perdu le lien au religieux, face à un discours public qui le tient pour archaïque et qui est en prise aux pires difficultés s'agissant de se justifier contre l'interpellation nouvelle de l'Islam.

1b. Les Juifs et la France par le Grand Rabbin Bernheim (p 2/2)

Cependant , au-delà des différences purement circonstancielles, il y a en fait une certaine continuité. Cette exigence impériale de l'époque sonne comme une demande d'adhésion à un pacte social, dont les termes, à peu de choses près, sont d'une actualité remarquable :

- Même souci du législateur de demander compte aux candidats à la citoyenneté de leur loyauté envers la Nation.
- Même loyauté souhaitée des Rabbins et notables de conjuguer loi particulière et exigences de la vie en société.
- La vieille question de la monogamie redevient d'actualité pour le droit des femmes de telles communautés, celle relative aux mariages mixtes pour le communautarisme exacerbé de telles autres.
- Les trois premières séries engagent le statut des femmes et des familles, les relations avec les citoyens ou l'État, l'organisation interne, points décisifs, aujourd'hui encore, de l'intégration d'un groupe à une nation.

De leur côté, notables et Rabbins se sont efforcés de tenir un délicat équilibre. La volonté impériale de dilution par les mariages mixtes n'était que l'expression extrême de ce qu'avait voulu naguère la République et Clermont-Tonnerre « *tout refuser aux Juifs comme 'Nation', tout leur accorder comme individus* ». Ce qui était alors contesté, c'était le droit à demeurer un «peuple séparé» à l'intérieur du corps national. Il revenait ainsi aux assemblées juives de formuler en termes compréhensibles pour les autorités et pour ceux dont ils étaient les délégués, à la fois la volonté de pérennité de la communauté et l'insertion de ses membres dans la Nation.

Ils posèrent la distinction entre conscience religieuse privée et droit civil; renonçant alors à toute prétention à une régulation exercée par la communauté (le rapport de forces et la prudence dictaient d'abandonner de bonne grâce ce qu'on avait déjà perdu). Ce renoncement, avec en contrepartie l'égalité précoce des droits civiques (par rapport à d'autres pays d'Europe), ont fait du judaïsme français une «religion» parmi les autres, lui donnant du coup sa physionomie, unique, au 19^{ème} siècle, parmi toutes les communautés juives. (NDLR : L'empressement avec lequel le judaïsme fut abandonné du fait d'une intégration tant réussie n'a pu être que compensé par l'arrivée permanente sur le sol français de nouvelles communautés porteuses des valeurs juives et religieuses et à même d'en sauvegarder la pérennité et le développement).

Le modèle français s'est généralisé comme «la loi du pays est la loi» qui a prévalu même en Israël. (NDLR : il est plus que temps de reposer le problème d'un droit juif en Israël, Etat juif, selon les analyses du Professeur Georges Hansel dans notre N°45 et en faisant travailler ensemble religieux et laïcs à cet effet).

La loi du pays remplaçant dans toutes les matières civiles la loi juive, celle-ci ne peut plus être assumée qu'individuellement, librement et de manière surrogatoire, et tant qu'elle ne contredit pas celle-là. Partant, le judaïsme devient avant tout une affaire de for intérieur, et la communauté ne peut plus contraindre ses membres. Ce phénomène, exprimé en France de manière remarquable, est lié à la sécularisation et recoupe la distinction du religieux et du politique proposée en Allemagne un peu plus tôt par Moses Mendelssohn. Les Juifs français ont été des précurseurs : leur droit particulier ne se maintient plus dans aucune partie du monde d'aujourd'hui que sur la base légale d'un consentement individuel. Les notables israélites français et le Grand Sanhédrin de Napoléon avaient favorisé l'accession des Juifs à une liberté d'engagement individuelle; non sans avoir pris le risque de mettre en péril la pérennité des communautés menacées, à terme, d'assimilation.

Néanmoins, devant une évolution qui était inéluctable, ils ont formalisé les premiers un nouveau rapport à la Loi juive confié à la responsabilité personnelle ; et ce, pour l'ensemble du monde contemporain. Sans le prévoir sans doute, notables et Rabbins de l'époque nouèrent avec leurs interlocuteurs, et, au-delà aussi avec la France, un véritable et durable engagement.

Sensibles aux idées du temps, reconnaissants à la Révolution de les avoir réintégrés dans leurs droits humains, désireux d'entrer de plain-pied dans cette grandiose communauté nationale qui leur ouvrait ses portes en dépit des réticences, les Juifs de ce temps eurent à coeur de se montrer loyaux pour l'honneur et dans l'intérêt même du judaïsme. Conjugués avec l'élévation des conditions sociales et l'accession graduelle à une véritable égalité, ces sentiments les conduisaient-ils à cet état d'esprit si particulier des « français israélites » : amour de la France, fierté, reconnaissance, honnêteté, générosité, ardeur au travail, désir de se distinguer, ou encore optimisme tempérés par un reste d'inquiétude. Qui dira que ces sentiments n'existent pas dans la communauté juive d'aujourd'hui et qu'ils ne sont pas légitimes?

Conscience de ce que l'on a reçu, solidarité avec ceux qui nous entourent, respect des engagements pris, sens du don, activité, sensibilité à la fragilité des choses, ce sont là des traits de caractère qui n'ont pas disparu, que l'éducation, en famille et à l'école, peut et doit développer, que chacun se doit de cultiver lui-même pour assurer sa propre dignité d'homme et en vue du bien commun.

=====

2. Terre sans Peuple et Peuple sans Terre ?

yerouchalmi@club.fr

adapté par Yerouchalmi de D. Muir, Middle East Quarterly, trad: M. Brzustowski



« Une Terre sans peuple pour un peuple sans terre » : les antisionistes y voient l'injustice du Sionisme percevant une Palestine quasi-inhabitée à leur arrivée et niant l'existence d'une culture locale. Cette phrase d'origine évangélique vers 1840 et qui s'est répandue au 20^{ème} siècle ne fait pas partie du répertoire sioniste.

Analyse... yerouchalmi@club.fr

Les origines de la phrase

Cette phrase ne fut pas créée par Israël Zangwill comme le disent certains palestiniens. En 1843, sa première publication émane d'un membre du clergé évangélique écossais, Keith pour qui les Chrétiens devraient encourager la réalisation du retour prophétique des Juifs en Israël car « *les Juifs étaient un peuple sans pays, exilés de leur propre pays, et un pays sans peuple* ». Les Occidentaux associaient les nations à des territoires, et le fait d'être un pays sans peuple n'impliquait pas qu'il ne compte aucune population, mais que celle-ci n'avait pas de caractère national propre.

Dix ans plus tard, Lord Shaftesbury propose que la Grande Syrie, « *pays sans nation* », soit dirigée par une « *nation sans pays* », dans son esprit, « *les Juifs antiques et légitimes nobles propriétaires de ce sol* ».

La formule est reprise dans les années qui suivent, notamment par un magazine presbytérien « *ce pays sans peuple et ce peuple sans pays sont destinés à se rencontrer et à se réunir* », ou par Bonar, un presbytérien écossais, qui plaidait pour la « *restauration d'une Patrie en Israël d'un peuple sans pays dans un pays sans peuple* ».

Vingt ans plus tard, l'Américain Blackstone ou l'Anglican de Cambridge Bowes suivent, le premier étendant la maxime aux juifs russes opprimés « *juifs qui présentent une anomalie, un pays sans peuple et un peuple sans pays* ».

A la fin du 19^{ème}, le richissime Stoddard de Boston exhorte ainsi les juifs dans ses carnets de voyage « *vous êtes un peuple sans pays, il existe un pays sans peuple. Unissez-vous et accomplissez les rêves de vos poètes et patriarches. Retournez donc vers le pays d'Abraham* »

Il faut attendre 1901 pour que le sioniste Zangwill emploie cette phrase en écho aux idées anglo-américaines.

Cette proposition se répand ensuite parmi les Chrétiens théologiquement favorables à un retour des Juifs en Palestine. Des propos baptistes jusqu'à sa large diffusion via l'éditorial du Washington Post en 1917, ce concept se répand.

Le professeur de Yale, Beach, déclare ainsi que « *les juifs, lorsqu'il plaira à D.ieu, iront habiter le pays de leurs pères, afin de résoudre le mystère de ce peuple sans terre et de cette terre sans peuple* ».

L'écrivain anglais Graham fait plaider son héros juif au congrès sioniste « *pour le retour d'un peuple sans terre vers le pays sans peuple* ».

Il serait faux de n'attribuer ce succès qu'aux seuls chrétiens. Le nationalisme de l'époque y a également contribué.

En 1891, Blackstone proposa « *que les pouvoirs du Traité de Berlin donnant la Bulgarie aux Bulgares et la Serbie aux Serbes puissent offrir la Palestine reprise aux turcs aux juifs, ses propriétaires historiques et légitimes* ».

Les opposants au Sionisme commencent à s'attaquer à ce slogan après la Déclaration Balfour.

Comme en 1918, le libano américain Rihami, nationaliste arabe « *'Donner la terre sans peuple au peuple sans terre' n'est pas acceptable car la Palestine n'est pas sans population et les Juifs ne sont pas sans pays* »,

ou le journaliste américain, Mc Crackan, « *Nos journaux énoncent le slogan du Sionisme 'rendre au peuple sa terre sans peuple' alors que la Palestine est déjà bien peuplée par une population qui augmente* ».

C'est en 1974 qu'Arafat dénonce à l'ONU « *la propagation du mythe selon lequel ma patrie était un désert jusqu'à ce que s'y épanouissent les colons étrangers et que jusqu'alors elle constituait une terre sans peuple* ».

Depuis, les palestiniens ne manquent pas de dénoncer « *les Sionistes qui nient l'existence même et l'humanité des Palestiniens, en utilisant un 'insidieux mensonge' visant à faire du peuple palestinien un peuple sans patrie* ».

Certains d'entre eux iront jusqu'à dénier à Israël le droit même d'exister sur ces territoires puisque : « *la proclamation Sioniste aurait été fondée sur le faux postulat que la Palestine était 'une terre sans peuple'* ».

En fait, cette polémique ne concerne pas réellement Israël, cette phrase (d'inspiration christo messianiste) n'ayant jamais constitué le slogan d'une organisation sioniste et n'ayant pas été employée par ses personnalités clef. On n'en trouve que très peu de citations dans la pléthore de textes publiés avant la naissance d'Israël.

Les premiers sionistes ne niaient en réalité pas la présence des Arabes en Palestine mais ils ont pu constater que l'identité palestinienne ne s'est développée que tardivement en réaction à l'arrivée des juifs : les Musulmans n'ont perçu la Palestine comme étant un pays distinct, ou les Palestiniens comme formant un peuple particulier qu'en réaction aux mouvements sionistes et jamais pendant le millénaire qui précédait.

Les sionistes sionisaient donc logiquement, dans la mesure où tous les Etats comprenaient des minorités ethniques, que la population arabe résidente, pleinement reconnue par eux dans ses droits, continuerait de vivre paisiblement en Israël juive et démocratique.

3. Kosovo, juifs et chrétiens



Les Juifs ont toutes les raisons de croire en la justesse de la cause kosovare. La propagande a été unilatérale: l'Europe applaudit, la France soutient et nos alliés américains, hélas, ont porté à bout de bras cette indépendance. Certains seront donc surpris de notre défiance. En voici les raisons de diverses natures. yerouchalmi@club.fr

- Le premier ministre serbe a raison quand il remarque que l'Europe renie l'idéologie qui la fonde. On assiste à la victoire d'un nationalisme sur un autre, alors que l'UE est née du dépassement du nationalisme.

- La sécession du Kosovo est contraire à la Charte des Nations-Unies, aux Accords d'Helsinki, et à la 1244 du Conseil de sécurité, qui affirme la souveraineté de la Serbie sur cette province. De plus, elle ouvre la voie à d'autres processus de sécession, à Chypre, en Macédoine, en Bosnie et ailleurs en Europe.

- Il n'y a aucune raison de se réjouir de l'indépendance du Kosovo, qui signe la victoire du nationalisme albanais et une nouvelle défaite pour la Serbie, ce "seul pays qui s'insurgeait contre l'islamisation de l'Europe et l'instauration d'un état de pacotille tel que le Kosovo, dont il n'est pas difficile de voir que, comme l'Albanie ou la Moldavie, il ne sera viable que dans une dimension mafieuse", comme le note l'écrivain Richard Millet dans "Désenchantement de la littérature" (Gallimard).

- La Serbie, farouche opposant au nazisme, a été disqualifiée par l'Occident dans sa prétention à vouloir garder son territoire. On donne aux serbes le sentiment qu'ils sont punis, qu'ils soient bourreaux (Bosnie) ou victimes (Kosovo). Cette blessure pourrait réapparaître au moment le plus opportun et conduire la région à un nouveau bain de sang !

- Tito avait en son temps procédé à l'albanisation massive de la province serbe, voulant fondre en un seul peuple les ethnies des Balkans pour en faire des "citoyens" indistincts d'un seul état. Pour cela, il avait gommé les frontières ethniques et confessionnelles et favorisé les migrations.

Tandis que Belgrade était bombardée par l'Otan, le ministre français assurait: "Nous avons vocation partout en Europe à avoir des états multiethniques tolérant les minorités". Or, c'est bien un Kosovo épuré que l'Union reconnaît. Le Kosovo, vieille province orthodoxe est devenue majoritairement musulmane du fait d'une politique albanaise active des naissances et de l'épuration ethnique : les albanais du Kosovo ont dans la seule année 2004, incendié 150 monastères et chassé des dizaines de milliers de serbes chrétiens.

- Ceux qui pensent que ce qui arrive au Kosovo ne pourra jamais arriver en France manquent de réalisme. Au Kosovo, la population d'origine serbo chrétienne a été petit à petit « abondée » d'une population albanaise, en même temps musulmane au point que cette dernière est devenue avec le temps majoritaire.

On ne peut pas s'empêcher d'imaginer qu'un tel parcours serait possible en France, si l'on continuait sur les voies actuelles. Si l'indépendance du '93' était proclamée dans une vingtaine d'années, le Kosovo serait probablement un des premiers à reconnaître un "nouvel Etat" frère...

- Comment réagirait un Français à la proclamation d'indépendance unilatérale de la Corse ou des Bouches-du-Rhône? Comment réagissent les pays occidentaux, qui ont contribué à façonner dans le sang cette assurance anti-guerre qu'est le droit international, lorsqu'ils le voient ainsi se démanteler.

En réalité cet Etat kosovar est un leurre provisoire : l'Albanie musulmane a fait main basse sur le Kosovo et dépecé à son profit la Serbie. On aura constaté que le gouvernement israélien a refusé pour le moment de reconnaître le nouvel Etat sous bénéfice d'inventaire. Notons également que Sharon était très hostile à cette indépendance du Kosovo. Arafat ne l'attendait-il pas avec espoir, pensant pouvoir en tirer profit contre Israël.

Quand il a été conquis par les turco-albanais, le Kosovo perdu devint pour les Serbes ce que devint pour les Juifs Jérusalem conquise par Nabuchodonosor puis par les Romains. Les Serbes ont puisé dans la Bible et la foi juive le modèle à travers lequel ils ont pensé leur destin, s'inspirant de l'espérance du retour à la patrie perdue. Il n'y a pas un Serbe qui ne fasse le parallèle depuis des siècles entre la Jérusalem juive et la "Jérusalem" serbe.

De plus cette installation d'un état islamiste et à présence mafieuse au cœur de l'Europe, au prix d'une épuration religieuse et du droit international, n'augure rien de bon dans le contexte de Djihad régulièrement proféré et acté par Al Qaida, l'Iran et autres fondamentalistes dangereux.

4. La Pologne et ses juifs



Après 9 siècles d'accueil des juifs mais face à son rôle négatif envers eux dans et après la Shoah, le travail de mémoire a enfin démarré en Pologne. Contexte, tentatives, perspectives... yerouchalmi@club.fr

La Pologne a accueilli et protégé les juifs pendant un millénaire, mais, les 3 millions qui y vivaient avant la Shoah ont été quasiment tous massacrés en trois ans. Le Nazisme y a trouvé un terrain plus facile qu'ailleurs :

- un antijudaïsme catholique actif de l'Eglise (que le Vatican a entrepris de délégitimer depuis un demi siècle)
 - un nationalisme exacerbé par les appétits géostratégiques des voisins autrichiens, prusses ou russes
 - une jalousie économique qui conduisait bon nombre d'habitants à lorgner sur les biens juifs
 - les difficultés locales des polonais affamés par les allemands et considérés par eux comme des sous-hommes dans l'optique de vider la Pologne de ses habitants pour la peupler de bons allemands.
- Ne perdons pas de vue que au-delà des 3 millions de juifs locaux, 3 millions de polonais non juifs ont également été massacrés par les Nazis.

Les polonais n'ont, dans ce contexte, pas pu ni voulu, cacher les juifs à une échelle large comme celle des français, qui ont permis aux deux tiers de la communauté juive nationale de survivre, là où seuls quelques miraculés ont survécu en Pologne.

Après guerre, l'antisémitisme polonais reste virulent, toujours activé par les vieux réflexes antijudaïques ainsi que par le communisme.

L'atmosphère a donc été loin d'être propice à un quelconque travail de repentance ou de mémoire. A l'exception d'une fraction voisine d'un tiers de sa population, la Pologne fait enfin face à son passé et entame un travail de mémoire relatif à la vie juive locale. Les facteurs qui ont favorisé ce mouvement sont liés :

- au travail remarquable de l'Eglise depuis Vatican II quant aux relations avec les juifs, notamment sous l'impulsion médiatique de Jean-Paul II et théologique de l'actuel Pape Benoît XVI
- à la chute du Mur de Berlin et du communisme antisémite
- à la décision polonaise de rejoindre l'Europe, mettant ainsi fin à un ultra nationalisme déplacé en ce vingt et unième siècle

Quelques signes concrets très positifs nous sont ainsi donnés :

- De la ville juive de Lublin, haut lieu du 'Hassidisme et de la Haskala, où vivaient avant guerre plus de 40.000 Juifs, il ne restait aucune trace. Sur les traces du Pape Polonais et ami des juifs, Jean-Paul II, et à l'instar du Père Desbois, un quinquagénaire catholique polonais a mis son obstination au service de la mémoire juive en créant un grand Musée retraçant la vie juive locale disparue : Yiddich, chants, culture, 'Hassidisme,... Il organise également des commémorations par des marches du souvenir en ville ou dans les 3 camps de concentration voisins (Sobibor, Belzec et Majdanek).
- A Varsovie, pourtant peuplé avant-guerre de près d'une moitié de population juive, il ne restait également que les écrits ou les films décrivant cette très active vie juive culturelle et économique qui caractérisait la ville, à l'exception d'un vieux cimetière vieux de trois siècles.
- Comme à Lublin mais à plus grande échelle, le Président catholique polonais Kaczynski a lancé, à Varsovie, un Musée national du judaïsme polonais soutenu activement par la France et par des sponsors juifs soucieux de rappeler l'extraordinaire vie juive de Pologne en faisant revivre d'une manière ou d'une autre comme une flamme de ce bassin de vie que le pays représentait. Les descendants des juifs de Pologne pourront y retrouver une partie de leurs racines et de ce que fut la vie de leurs ascendants.

Ce musée aura également une vocation de développement de la culture juive d'une communauté qui est numériquement en croissance, enrichie d'arrivants d'Ukraine ou de Russie ainsi que du réveil de juifs restés plutôt 'discrets' jusque là. On note ainsi la reprise d'offices réguliers à la Synagogue de Varsovie ainsi que la timide ouverture d'écoles juives.

Cette confrontation avec un lourd passé est néanmoins rendue difficile par le large contraste existant entre l'image d'un peuple victime ou résistant et celle des pogroms polonais de la guerre ou de l'après guerre. Elle ne pourra être que très progressive : la France a dû attendre le discours de Chirac en 1995, soit 50 ans après les faits, pour que le pays reconnaisse enfin sa responsabilité dans la déportation de ses juifs.

L'essentiel c'est que ce travail ait enfin débuté. Il était plus que temps à l'heure de la Pologne dans l'Europe !

5. « Le père des Nations » : Abraham, adapté du Rav Kook et décrypté yerouchalmi@club.fr



Le Rav Kook analyse (Ein Ayah vol. IV p. 264), à partir du Midrach relatif aux significations des lettres du nom d'Abraham, son impact sur l'humanité. C'est un très large programme qu'il voit assigner par D.ieu à Abraham (Berechit 17). Cette mission, dépassant la seule foi juive, inclut implicitement les deux autres grandes religions monothéistes. Il les réinscrit dans le programme divin que D.ieu assigne à l'humanité via Abraham et leur assigne un programme de travail. Explications du Rav Kook et décryptage...

Abraham se dit Avraham en hébreu, nom donné par D.ieu à l'ex-Avram, pour définir le programme divin à son égard par l'acronyme de « Av Hamon Goyim », le père de plusieurs Nations. Cependant, le Talmud Chabat (105a), souhaitant enrichir cet acronyme pour couvrir le mot Av Hamon au-delà des seuls termes Av et Ham, entend définir, pour chacune de ses lettres, le statut particulier de notre ancêtre parmi les Nations.

Chaque lettre de AV HaMON s'en trouve ainsi expliquée :

- Aleph : D.ieu en a fait un *père* (Av) des Nations
- Beth : D.ieu l'a *élu* (Bachur) parmi les Nations
- Hei : D.ieu l'a *aimé* (Haviv) parmi les Nations
- Mem : D.ieu en a fait un *Roi* (Melekh) pour les Nations
- Vav : D.ieu en a fait un *exemple* (Vatik) parmi les Nations
- Noun : D.ieu en a fait un *croyant* (Neeman) parmi les Nations

Pourquoi avoir jugé bon de chercher une signification à chacune de ses composantes ?

La nature même d'Abraham, sa mission essentielle, consiste à fonder le peuple juif. Il en est d'ailleurs ainsi des trois patriarches qui sont tous appelés Israël (Rabba : 63), afin d'illustrer le but qui leur a été assigné. Celui d'établir un peuple mis à part pour servir en tant que « royaume de prêtres et nation sainte » (Chemot :19).

Mais, au-delà de la vocation primordiale de fonder le seul peuple juif, c'est sur les Nations qu'Abraham devait exercer une influence, afin de propager le plus largement les enseignements de l'éthique et du monothéisme. On comprendra mieux la spécificité de sa mission en revenant aux catégories ci-dessus exposées :

- La paternité (Av) est liée à ce qu'il est à l'origine du *monothéisme* et de la vraie connaissance de D.ieu.
- Son influence comme élu (Bachur) est d'avoir été élu et ainsi séparé des diverses variétés si confuses de croyances des Nations sans que sa *foi pure* ne soit troublée par leurs visions fausses et idolâtres.
- Sa Thora a exercé une attirance charismatique qui, du fait de sa vérité profonde, a pu *attirer de nombreuses personnes* à elle, devenant ainsi leur aimée (Haviv).
- Les Nations l'ont perçu comme un Roi (Melekh), du fait du *respect* qu'il leur a inspiré (Genèse 23)
- Au-delà d'une éthique, il a servi d'exemple concret (Vatik) en s'appliquant les règles d'intégrité et de bonté qui en découlent. Il a ainsi promu un mode de vie fait *de moralité et de justice* tout entier basé sur la sainteté de ses croyances
- L'attribut final d'Abraham était la foi (Neeman) car « il croyait en D.ieu et D.ieu savait sa rectitude » (Berechit 15). *Le noyau principal de foi des Nations* est issu de l'influence spirituelle d'Abraham. Cette étincelle de foi authentique qui illumine les idéaux de bien des Nations sera à la base d'une foi pure et raffinée en D.ieu dans le futur.

Décryptage (NDLR) : Le Rav Kook réinscrit ici implicitement les deux autres grandes fois monothéistes que sont le Christianisme et l'Islam dans le schéma divin. Ce qui est conforme à sa vision générale des contributions des Nations comme des étincelles de Sainteté que l'homme doit purifier pour aboutir à la délivrance. A fortiori (sous-entend il), pour les fois se réclamant d'Abraham et de tout ou partie de notre Bible.

Ainsi, mentionne-t-il ci-dessus parmi les bienfaits générés par le patriarche : le monothéisme et la foi pure dont elles se réclament, les exigences de moralité et d'éthique qui restent au cœur de leur programme (à défaut d'être toujours mises en pratique), leur attraction et leur respect pour les textes sacrés de la Bible.

Il faut noter qu'il qualifie « d'étincelle de foi authentique » le cœur de ces religions, attribuant ainsi un brevet de Vérité à leur fond et assignant un programme de travail relatif à leur forme.

Le Rav Kook explicite les prédictions de nos Sages dont il constate qu'elles sont vérifiées depuis, car les religions abrahamiques ont effectivement fait des milliards d'adeptes et leurs préceptes ont bien été au cœur des principales civilisations récentes.

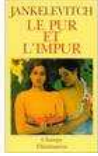
Mais surtout, tout en reconnaissant et en déplorant implicitement les imperfections externes (qui auront causé tant de douleurs), il réinscrit ces religions dans le programme que D.ieu assigne à l'humanité via Abraham.

=====

6. Le Pur et l'Impur dans la Thora

yerouchalmi@club.fr

adapté par Yerouchalmi du Rav Yehochoua Dufour (auteur du Lev Gompers) - Modia



Comment comprendre les si mystérieuses acceptions juives de « pur » et « d'impur », si différentes de notre intuition ou de la perception de philosophes comme Jankélévitch. Le Rav Yehochoua Dufour (auteur de l'immense Lev Gompers), se basant sur deux Maîtres de la Tradition, illustre leur lien avec les processus de vie ainsi que la dimension éthique des lois qui s'y rapportent. Passionnant ...

La conception juive et biblique du pur et du non-pur, est très particulière puisqu'elle ne se réfère ni à la saleté, ni à une quelconque matière répugnante. Une analyse des occurrences bibliques et talmudiques de ce concept d'impureté montre qu'il est lié au temps et à la finalité de vie par les processus qui (1) développent la vie, comme la grossesse et la naissance ; (2) comportent une finalité de vie sans y aboutir, comme l'écoulement séminal chez l'homme ou commela mort.

Ainsi, après la grossesse et la naissance, il y a un arrêt de ce développement chez la mère qui conduit à une période de "non-pur" et de purification consécutive :

- la liaison directe du père à la vie du fœtus est très brève, alors que la mère en accompagne toute la gestation
- la femme vit biologiquement par ses périodes menstruelles à un rythme temporel de nature lunaire tandis que l'homme ne dispose pas de cette richesse cosmique du rythme de la vie.

Les rapports de l'homme et de la femme aux temps scandant les processus de vie étant différents, les périodes de pureté ou de non pureté que le Lévitique assignent à l'homme et à la femme diffèrent : à titre d'exemple, pour la naissance d'un garçon 40 jours et le double pour la naissance d'une fille.

A) Rabbénoù Bé'hayé (*fin du 13^{ème} siècle, élève en Israël du Rachba - disciple de Na'hmanide – interprète des textes à plusieurs niveaux*) traite ces questions dans une longue introduction au texte biblique, en s'appuyant sur Proverbes 15, 23 : « joie pour l'homme une réponse dans sa bouche et une chose/parole en son temps combien c'est bon ». Il nous y fait découvrir que la Création est organisée, spécialement dans les rythmes du temps.

De ce fait, vivre selon les rythmes optimaux de la Création, devient une source de bonheur. Dans cette acception, pour faire réussir la vie, l'homme doit parvenir à discerner l'ordre bon, ce qui vient avant et ce qui vient après; la question étant la même dans l'ordre de la pensée, de la parole, et des niveaux de l'être.

A partir de là, tout ce qui vient altérer cet ordre a besoin d'une procédure réparatrice et, surtout, éducative, afin de remettre l'individu dans l'ordre optimal. Cet ordre n'est pas seulement naturel, il est soumis à la sainteté et c'est cet ensemble qui permet de situer ce qui est pur ou impur. Le rôle du Temple et des prêtres (les Cohanim) est alors de permettre aux juifs de rectifier ce qui se serait abîmé dans cet ordonnancement de vie.

B) Le Chla (*Rabbi Ishaïah Horowitz, Maître de la fin du 16^{ème} siècle de Prague à Jérusalem, tire ses conclusions après l'analyse du sens littéral et celle du sens intérieur, par application à la vie extérieure et à la relation humaine*) ouvre son commentaire sur Lev. 13, 2 : « Un homme, s'il y a sur la peau de sa chair une tumeur... ».

Par rapport à cette peau (ôr), et en contrepartie, il nous explique que les vêtements des Prêtres avaient une fonction d'honneur (Kavod) et de beauté (Tiferet). Ces habits correspondent au vêtement de peau (ketonet ôr) dont le Créateur a revêtu Adam et Eve après leur faute, en remplacement de leur habit initial de lumière (or). L'analogie (ôr-or) renforce le rôle réparateur et lumineux des Cohanim. C'est le motif pour lequel, en Gen. 3, 21, Onkelos traduit "vêtement de peau" (ketonet ôr), par "vêtement de gloire" ; le Chla faisant alors remarquer que Onkelos met en liaison les trois expressions : vêtement de lumière, vêtement de peau, vêtement du Prêtre.

Le vêtement du juif devra traduire tout cela : être beau, propre, sans tâches, soigné, pudique. Il ne s'agit pas ici d'une précision sociologique, anthropologique ou ethnologique mais c'est le sens nécessaire par lequel la réalité de l'être juif dans son rapport au Créateur (qui est vie et pureté) doit se manifester dans le réel visible et concret, en toute conscience et par des choix de vie.

On ne s'habillera donc pas avec des vêtements qui ne traduisent pas cette dignité. On comprend toute l'insistance du judaïsme sur la pudeur dans le vêtement féminin ou masculin, éloignée de toute exhibition de l'intimité corporelle, ou de toute prostitution où l'intimité glorieuse est proposée au regard de n'importe qui.

La sainteté de l'homme passe par la sainteté des trois plans: son corps, son argent et sa personne. La sainteté de son corps passe par un rapport noble envers soi-même, envers sa maison et envers autrui. Pour conclure, le Chla indique que le Lévitique, à travers ces cas d'impureté qui semblaient au départ étranges, traite en fait de la remise en ordre nécessaire qui doit atteindre aussi bien nos actes que notre parole et nos pensées. Le travail à faire sur nous-mêmes pendant la période de purification de la préparation de Pessa'h et pendant la période du Omer en est la conséquence logique.